

Décision

Générale

colonial

Décision n° 352 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 352

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 mars 1961

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1961

Date du numéro

31 mars 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Fenard Guy, Administrateur en Chef de classe exceptionnelle de la France d'Outre-Mer est chargé de l'expédition des affaires courantes du Secrétariat général du Territoire pendant l'absence de M. de Daruvar Yves, Secrétaire général, titulaire d'un congé administratif. Pendant toute la durée du remplacement de M. de Daruvar, les fonctions de Chef du Service des Affaires administratives d'Etat dont M. Fenard Guy demeure titulaire seront exercées par intérim par M. Coindard Henri, Administrateur en chef des Affaires d'Outre-Mer cumulativement avec ses fonctions actuelles. La présente décision prendra effet pour compter du 28 mars 1961.